

Esthéticien canin (15 à 25 ans)

RÉF | 8930

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Au terme de cette formation en alternance dont la majeure partie se déroule en entreprise, vous serez capable de :

- Assurer le bien-être et les soins aux chiens : distinguer les races de chien, toiletter le chien en veillant à sa sécurité et à son état de santé général, analyser le comportement du chien;
- Participer à la gestion des locaux et du matériel : veiller à sa sécurité mais aussi à celle du client et du chien, procéder à l'entretien du lieu de travail, des équipements et du matériel;
- Participer à la gestion commerciale du salon : prendre et planifier les rendez-vous, tenir à jour le fichier clientèle, accueillir et conseiller le client, vendre des produits et accessoires, établir la note et encaisser, respecter la déontologie;
- S'intégrer dans la vie professionnelle et associative.

Programme

• Connaissances générales :

Communication; Droit; Economie; Mathématiques.

• Connaissances professionnelles :

1ère année :

Toilettage (aspects théoriques et pratiques) (116h)

Participation à la gestion des locaux et du matériel (8h)

Fonctions vitales du chien (28h)

Connaissance du chien (28h)

2ème année :

Toilettage (62h)

Rapports avec la clientèle (4h)

Fonctions vitales du chien (24h)

Connaissance du chien et du monde cynologique (26h)

3ème année :

Rapports avec la clientèle (6h)

Toilettage (46h)

Connaissance du chien et du monde cynologique (28h)
Fonctions vitales du chien (36h)

[Pour plus d'informations, visitez le site de l'organisme.](#)

- **Pratique en entreprise :**

Formation en alternance via un **[contrat d'alternance](#)** :

- formation théorique au centre de formation;
- formation pratique en entreprise.

Vous devrez donc trouver un patron-formateur qui accepte de vous engager sous contrat d'alternance.

Le [délégué à la tutelle](#) est l'intermédiaire indispensable à la conclusion du contrat d'alternance. Il est chargé de tous les aspects administratifs et veille au bon déroulement de la formation pratique en entreprise. N'hésitez pas à le contacter pour une information ou un conseil ([voir les permanences des délégués à la tutelle](#)).

Cette formule en alternance (cours + pratique professionnelle au quotidien) est rémunérée et peut aboutir à l'engagement de l'apprenti au sein de l'entreprise qui l'a accueilli.

Vous souhaitez en savoir plus sur l'alternance ?

[Consultez ALT+](#)

- **Attention : l'apprenant sera occupé dans une entreprise à Bruxelles.**
MAIS, les cours de connaissances professionnelles seront suivis dans un Centre IFAPME.
Les cours de connaissances générales pourront être suivis à Bruxelles.

Pour obtenir les coordonnées des différents centres de cours IFAPME, [consultez la fiche formation de l'IFAPME](#).

**Certification(s)
visée(s)**

Certificat d'apprentissage, homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Type de formation [Alternance PME](#)

ORGANISATION

Durée 3 année(s)

Horaire En journée 12 heures par semaine en 1ère année; 8 heures en 2ème et 3 ème année.

Début Septembre

Coût Gratuit

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

Avoir entre 15 et 25 ans.
Vous devez :

- **avoir atteint l'âge de 15 ans.** Sachant que le contrat d'alternance doit se terminer au plus tard l'année de vos 26 ans, l'accès après 23 ans devra être conditionné à l'établissement du plan de formation.
- **avoir fréquenté au moins deux années dans le premier degré de l'enseignement secondaire.**

Dans certains cas spécifiques, en fonction de votre parcours scolaire et de vos compétences, vous devrez suivre un programme de cours préparatoires préalable à votre formation en entreprise.

Vous ne répondez pas à ces conditions ? Vous avez des questions ?

Nous vous recommandons de prendre contact avec un [délégué à la tutelle](#) du SFPME.

Les ressortissants étrangers hors union européenne de plus de 18 ans doivent satisfaire aux exigences légales de séjour en Belgique.

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Consultez les modalités d'inscription [sur le site de l'organisme](#). Les inscriptions sont ouvertes toute l'année.

Pour s'informer uniquement

Rencontrez un délégué à la tutelle pour toutes questions relatives aux contrats d'apprentissage, il s'assurera que vous êtes dans les conditions d'admission. Il établira avec vous un plan de formation (durée et choix du métier). [Consultez les permanences des délégués à la tutelle](#).

Organisme**SFPME / IFAPME - Apprentissage**

Rue de Stalle 292b

1180 Uccle

Tél: 0800 85 210

<https://www.efp.be/>